



## BULLETIN D'ADHESION

### aux Ateliers sur la Responsabilité Sociétale et l'ISO 26000

Représentant : Mlle – Mme – M. ....

Fonction : .....

Téléphone : .....

Mail (obligatoire) : .....

Nb : Vous avez la possibilité de venir accompagné par un membre de votre organisation dans la mesure des places disponibles.

Organisation / Entreprise : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Activité de l'entreprise : .....

Code NAF : ..... Effectif : ..... SIRET : .....

#### Conditions d'inscription

Dès réception de ce document, nous prendrons en compte votre inscription pour les ateliers 2009. Nous vous ferons parvenir consécutivement, une facture correspondant à votre cotisation pour la première année. Votre inscription deviendra définitive lors de la réception du règlement. L'inscription s'effectue à l'année.

#### Tarifs

TPE, PME, Collectivités de moins de 50 000 habitants et associations : **200 € HT/an** ; soit 600€ HT/3ans

Groupes industriels, collectivités de plus de 50 000 habitants : **400 € HT/an** ; soit 1200€ HT/3ans

Tarif mécénat : **4000 € HT pour 3 ans**

### Bulletin à retourner à Michel YPERZEELE

- Par courrier : 05/15 Rue Montaret – BP 12538 – 03205 VICHY Cedex 05
- Par Fax : 04 70 30 41 99
- Par mail : [myperzeele@moulins-vichy.cci.fr](mailto:myperzeele@moulins-vichy.cci.fr)

#### Thématiques proposées :

**Gouvernance de l'organisation** : principes de transparence, rendre compte, respect des intérêts des parties prenantes, respect de la légalité, identification et dialogue avec les parties prenantes.

**Dimension sociale** : égalité professionnelle, promotion de la diversité, équilibre des temps de vie, lutte contre les discriminations, labels existants ; santé au travail, ergonomie, stress, mobilité professionnelle, dialogue social..

**Environnement** : éco-conception, management environnemental 14001, 14001 par étapes, y compris avec par ex illustration bilan carbone

**Bonnes pratiques des affaires** : lutte contre la corruption, respect de la concurrence, abus de position dominante, répartition équitable des coûts et bénéfices de la RS dans la chaîne de valeur

**Consommateurs** : responsabilité produits, responsabilité vis à vis de l'acheteur, consommateur/ utilisateur final : BP en matière d'information, de marketing, de ne pas contribuer au stéréotype négatif

**Engagement sociétal** : initiative d'insertion, partenariat ONG local, partenariat entreprise école (cf. réseau inter école, école de la seconde chance), accès aux biens essentiels

**Valorisation, évaluation, reporting, reconnaissance** : crédibilité, évaluations/reconnaissance existantes

La loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous donne un droit d'accès et de rectification des informations de notre fichier vous concernant. Vos coordonnées sauf indication contraire de votre part, pourront être utilisées pour vous inviter à d'autres manifestations.